

« fenêtres d'un palais, ni surtout cet attique si peu en rapport avec l'intérieur ; rien n'eût empêché Maderno d'appliquer à la devanture de ce portail un parti généralement plus large, plus simple et plus noble. »

Le troisième discours prononcé à Lyon dans la séance académique du 14 février 1748 a pour titre :

*Des édifices publics pour les spectacles des anciens Grecs et Romains avec quelques réflexions sur ces mêmes spectacles.*

Delamonce étudie le Colisée et dit de prime abord :

« Rien ne me parut plus ennuyeux à la vue que la répétition fatigante de cette décoration extérieure, toujours égale, sans aucune diversité, défaut directement contraire aux bonnes règles de l'architecture, qui exigent qu'après un certain nombre de parties semblables et symétriques des côtés, toutes les entrées capitales soient plus particulièrement établies, non seulement pour les distinguer, mais pour les lois du contraste, partie la plus essentielle du bon goût des embellissements. »

Il regrette que l'on n'ait pas ménagé, dans ce vaste amphithéâtre, un grand vestibule et un escalier principal, répondant par leur dimension et le luxe de leur décoration, à la pompe et à la majesté avec laquelle les princes et les magistrats se rendaient à ces spectacles, par complaisance pour le peuple, et où ils arrivaient précédés de leurs licteurs.

Ces observations montrent clairement que l'auteur, mécontent de cette grande monotonie, oublie, sous l'influence d'impressions désagréables, ses profondes études sur les mœurs et les coutumes romaines. Et cependant,